



DINEAULT

N° 52

 Avril
Édition du
17 avril 2019

Bulletin Municipal

 Philippe
BITTEL

« NOTRE DAME de FRANCE » tel le
phénix, tu renaîtras de tes cendres...

cettefoisjevote.eu

 Elections européennes
26 mai 2019


Sommaire

P

Elections Européennes

1

 La Halle couverte
Salon Artisans 2019
Fête de la Tonte

2

 Finances Publiques :
Explications : Shémas,
Diagrammes

3
4
5

 Bibliothèque : Cercle.
Bibliothèque : Expo
Conférence « Conduite »
Enquête Sociale

6

 Compte Rendu
Conseil Municipal

7
8

Invitation « Conduite »

9

 Cérémonie 19 mars.
Parcours Energie SDEF
Désherbage.
Etat-Civil - Agenda

10

 Récit d'un évadé de
guerre p13,14,15,16

PJ

Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**.
C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions
qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits
sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation
et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

 NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

705 *

 NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

 Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter
cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :


www.toutelurope.eu

www.europedirectfrance.eu

 Photo Panoramique entête :
Vue du château d'eau
Photo C.H. 04.2019

 Directeur de Publication :
Philippe BITTEL

 Bulletin Municipal conçu,
réalisé et imprimé par le
« Comité de Rédaction »
Avril 2019
29150 DINEAULT.

 Site Internet : dineault.fr

Mairie

02.98.26.00.55 (Normal)

06.40.06.06.15 (Urgence)

Mairie-dineault@wanadoo.fr

**Vie Communale****La Halle couverte**

La construction de la Halle couverte arrive à son terme. Les travaux de couverture sont achevés ainsi que les murets de pierres



qui entourent le bâtiment sur trois côtés. Les gouttières et les descentes de toit trouveront bientôt leur place avant que le bardage protégeant l'arrière de la construction ne soit posé.

La vue de la photo de gauche montre la situation actuelle du bâtiment. Elle est prise du côté ouest. Elle montre tout l'intérêt de la pose de fenêtres de toit supplémentaires qui permettront d'obtenir des puits de lumière dans les périodes de l'année à faible densité lumineuse. Cette belle réussite entrera en fonction dans les prochaines semaines.

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)

Divers**Salon des Artisans 2019**

Salon des Artisans de Châteaulin - Edition 2019 – Inscrivez-vous !

Suite au succès de la 1ère édition en 2017, qui avait attiré près de 3 000 visiteurs, **La Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay organise**, les **samedi 19 et dimanche 20 octobre 2019** à Châteaulin, la 2e édition de son Salon des Artisans, en partenariat avec la CMA 29.

Objectif : promouvoir l'artisanat local dans sa diversité et permettre aux artisans de développer leur clientèle.

Salon ouvert aux artisans du territoire de la CCPCP et du département (priorité aux artisans de la CCPCP sous réserve d'inscription au plus tôt). Accès gratuit pour le public. Prix des stands volontairement réduits et accessibles (capacité maxi de 50 exposants). Communication importante en amont de l'événement. Programme d'animations sur les 2 jours de la manifestation

Lieu : Espace Coatigrac'h – Rocade de Quimill – 29150 Châteaulin

Clôture des inscriptions au 30 avril 2019

Inscriptions :

Demande d'inscription à effectuer en ligne, via le lien suivant: <https://goo.gl/forms/kE5KoJbKyK8rw6h73>

Contact pour plus d'informations :

Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (CCPCP). Emile PRONOST - Service développement économique. Tel : 02 98 16 14 04. Email : emile.pronost@ccpcp.bzh

(Texte: Communauté de Communes)

**Fête de la Tonte**

DIMANCHE 19 MAI 10H30 / 18H00

FETE DE LA TONTE / FETE DE LA BRETAGNE

- Les fibres traditionnelles de la Bretagne. Laine, lin et chanvre. Exposition et démonstration
- Atelier-découverte chants bretons pour les enfants
- Pique-nique fermier et bio. Entrée (tombola) : 1 € par adulte.

Patrick SASTRE-COADER, Eleveur et lainiculteur. Bergerie du Menez Hom - Dinéault (29). 06 50 06 88 06.

<http://www.facebook.com/patrick.sastre.33> - <http://agneauxdemoelan.canalblog.com/> -

https://www.naturalwoolplace.com/fr/laines_menez_hom_29

* Manger des produits issus des races locales contribue à leur sauvegarde.

* Manger des produits bios locaux participe à votre santé et à la protection de l'environnement

(Texte et Images : Patrick SASTRE)





GRATUIT



CONFERENCE

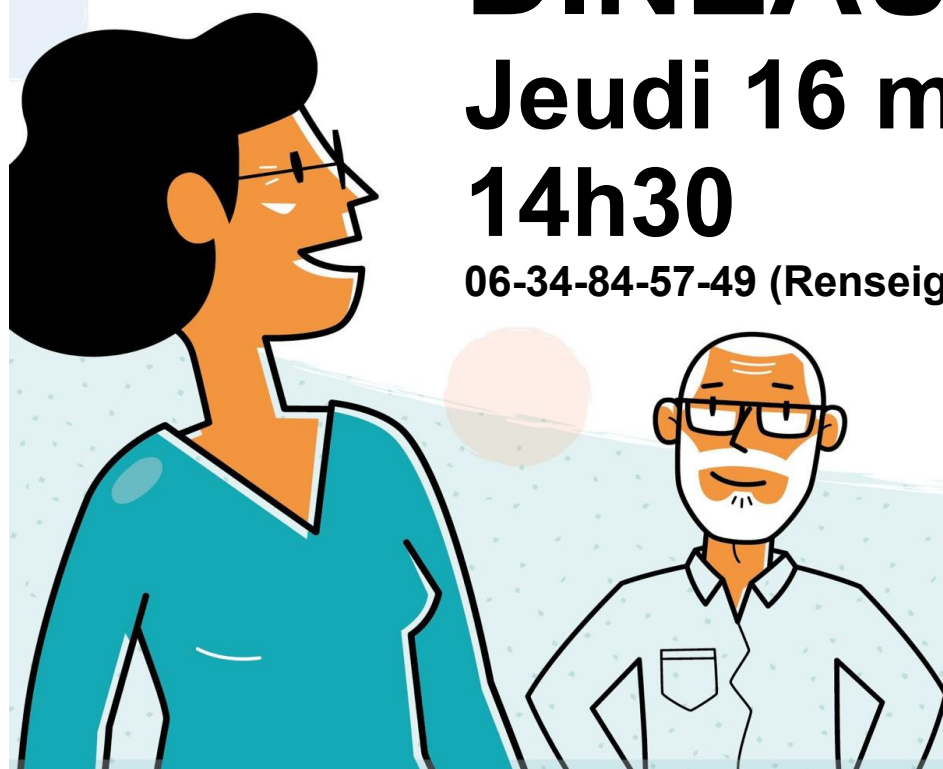
"Avec le temps, j'adapte ma conduite"

Ouvert à tous
Salle La Tour d'Auvergne

DINEAULT

**Jeudi 16 mai 2019
14h30**

06-34-84-57-49 (Renseignements).



Porté par la Fondation Ildys



vas-y@ildys.org
www.vas-y.bzh

**Vie Communale****La Cérémonie du 19 mars**

19 mars : « Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Depuis 2012, le gouvernement a en effet choisi le 19 mars 1962 - jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en Algérie au lendemain des accords d'Evian et après 8 ans de conflit - comme journée nationale du souvenir «des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie». Auparavant existait une journée d'hommage consacrée aux seuls «morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie, instituée en 2003. Cette date du 19 mars a une signification historique forte, car pour de nombreux appelés du contingent, le cessez-le-feu fut un immense soulagement.

Ce jour marque la volonté commune de la République française et du Gouvernement provisoire de la République algérienne de cesser les hostilités et d'engager les deux pays dans une nouvelle voie, celle de la coopération.

Le cessez-le feu n'a pourtant pas sonné immédiatement la fin des violences, loin s'en faut. Dans les jours qui suivent ce 19 mars 1962, des Harkis, soldats d'origine « musulmane » engagés dans l'armée française, sont massacrés. Trois mois plus tard, alors que l'Algérie fête son indépendance, une manifestation organisée à Oran dégénère en une véritable chasse aux Européens. Enlèvements, lynchages, exécutions sommaires... Les atrocités du 5 juillet feront plusieurs centaines de morts...

(Texte et Images Guy LE FLOCH)



Philippe BITTEL dépose une gerbe en compagnie de J.Y. FLOCH et de J. GOUEROU

Le parcours de l'Energie**L'EXPOSITION « LE PARCOURS DE L'ENERGIE » À DINEAULT.**

Répondant à la demande de la Mairie, le SDEF (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère) a installé dans la salle communale une exposition intitulée « **Le Parcours de l'Energie** » qui présente les éléments fondamentaux pour comprendre l'énergie: les ressources, la transformation, la distribution et la consommation des différentes énergies.

Présentée sous forme de panneaux didactiques, et pour certains, interactifs, elle reprend les différentes thématiques liées à l'énergie : les ressources fossiles et renouvelables, la transformation de l'énergie primaire, les différents acteurs et leur rôle, du producteur au consommateur etc... L'exposition restera en place jusqu'au 4 mai 2019 avant de partir vers une autre destination. Vous pouvez vous procurer la clé de la salle au bar « Les Folatières ».

Le SDEF dispose aussi à Landivisiau d'une exposition fixe avec le même contenu visitable sur demande dans ses locaux et, depuis novembre dernier, d'une nouvelle exposition intitulée « **Tous acteurs de notre futur énergétique** » qui explique tous les enjeux de la transition énergétique.

(Texte et Images Guy LE FLOCH)

Désherbage

André Gourlan a adopté la machine !

NOUVEAUTE DANS LE DESHERBAGE DES BORDURES DE TROTTOIRS.

La commune vient de faire l'acquisition, pour 5 112 euros, d'une machine équipée d'une brosse mécanique rotative, de diamètre 600, qui permet d'arracher les mauvaises herbes sur les bordures de trottoirs et dans les caniveaux.

Par rapport à la débroussailleuse classique, cette nouvelle machine, présente plusieurs avantages :

- Elle évite les projections grâce à sa vitesse de rotation adaptée.
- Elle est sur roue (contrairement à la débroussailleuse portée par l'opérateur.)
- Elle permet un rendement 5 fois supérieur.
- Elle est facile à utiliser car la rotation de la brosse autotrace la machine.

(Texte et Images Christian HORELLOU)

Etat-Civil**Naissances :**

Wilhelm **FRITSCH** né le 06/03/2019

Manon **BIICHLÉ** née le 19/03/2019

Décès :

Nicolas **MOULIN**, 89 ans, le 02/03/2019

Corinne **CORNILLOU**, 61 ans, le 05/03/2019

Jean **PETITBON**, 89 ans, décédé le 11/03/2019

Agenda

Samedi 20 avril, 16 h Jardin du Presbytère, Chasse aux Oeufs – Comité des Fêtes.

Samedi 27 avril, 10 h 30, Bibliothèque Expo-Animation.

Samedi 27 avril, 12 h Salle TA. Repas Gtions Mvt San Dispar

Judi 16 mai, 14 h 30, Salle T.A. Sécurité Routière. (VAS-Y).

Dimanche 19 mai, 10 h 30-18 h. Fête de la Tonte. Bergerie du Ménez-Hom.

**LES FINANCES****LES FINANCES DE LA COMMUNE**

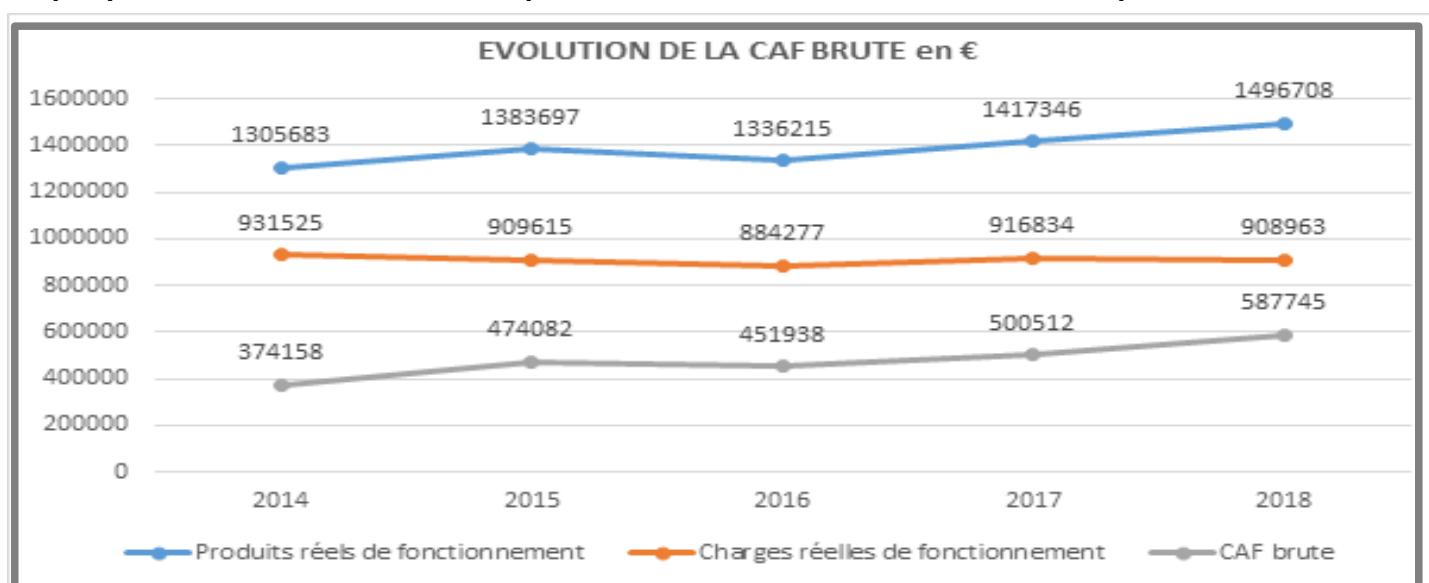
Le compte de la commune comporte deux parties : La section fonctionnement et la section investissement.

Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune et reviennent chaque année.

Le différentiel entre les recettes et les dépenses de fonctionnement représente l'épargne appelée CAF brute c'est-à-dire Capacité d'AutoFinancement qui permet les investissements et le remboursement de la dette.

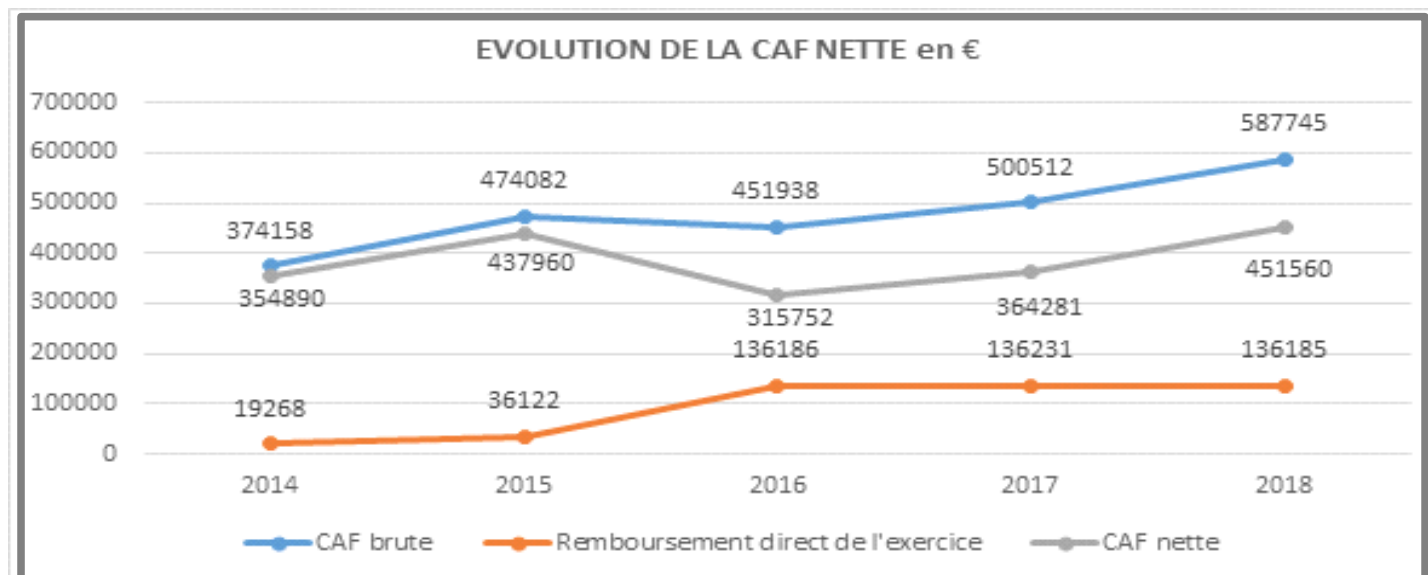
Les dépenses d'investissement sont celles qui modifient la valeur du patrimoine de la collectivité et qui remboursent le capital.

Graphiques 1 et 2 : Évolution de la capacité d'autofinancement brute et nette depuis 2014 :

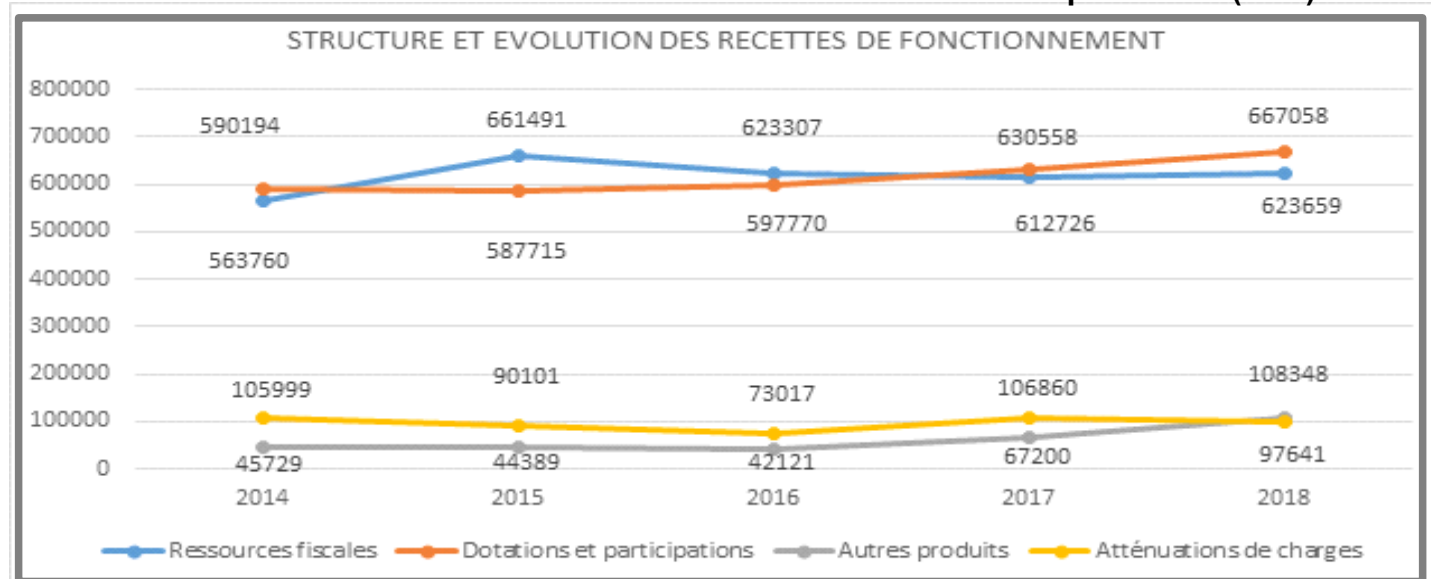


L'épargne brute ou CAF est en forte hausse depuis le début du mandat : 374 158 € en 2014, 587 745 € en 2018) : Cette hausse s'explique par la hausse des recettes depuis 2016 et par la légère baisse des dépenses de fonctionnement.

L'indicateur CAF est l'un des indicateurs les plus pertinents : Il permet d'apprécier la maîtrise des dépenses par rapport aux recettes. Il permet aussi d'apprécier la santé financière d'une collectivité car la CAF constitue la ressource interne pour financer les investissements.

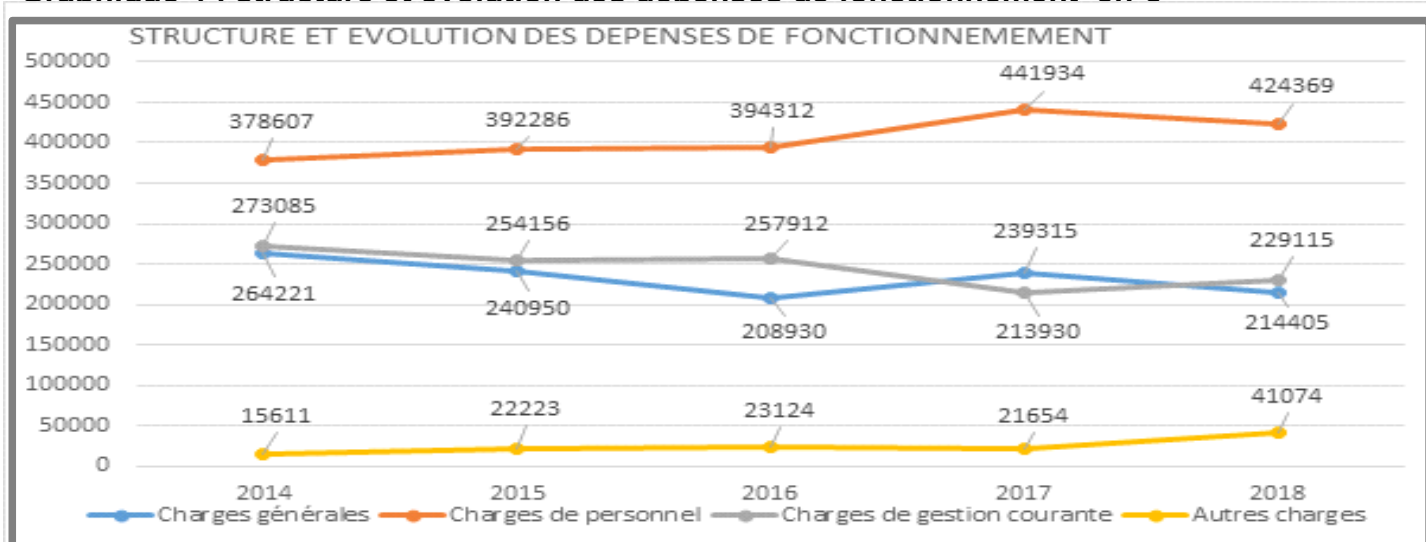


La **CAF nette** (CAF brute moins les remboursements d'emprunts) est également en hausse.

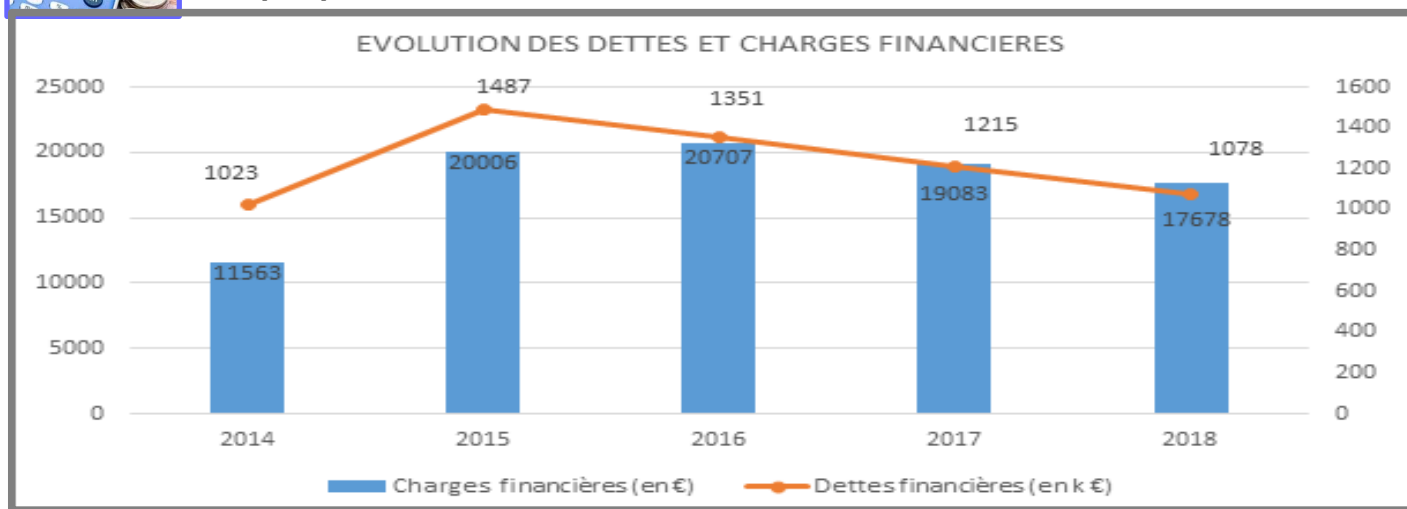
**LES FINANCES (suite)****Graphique 3 :****Structure et évolution des recettes de fonctionnement depuis 2014 (en €) :**

Les **recettes de fonctionnement** cumulées sont plutôt en hausse depuis 2014. Cette hausse s'explique par :

- La **stabilité des « ressources fiscales »** (nous n'avons pas augmenté les impôts.)
- La **hausse des « dotations de l'état »** en raison de l'augmentation significative de la population.
- Les « **atténuations de charges** » c'est-à-dire le remboursement des assurances relatif aux arrêts de maladie du personnel et le remboursement par la poste du mi-temps de l'agent postal.
- Les recettes des « **autres produits** » liées aux services rendus par la commune, restauration scolaire, garderie, loyers.

Graphique 4 : structure et évolution des dépenses de fonctionnement en €

La principale dépense est celle liée aux « **charges de personnel** ». La dépense de 424 369 € du graphique ci-dessus est diminuée par les « atténuations de charges » c'est-à-dire les remboursements d'assurances et ramenée en réalité à 326 728 €. La rémunération du personnel représente 40% du total des dépenses soit 156 € par habitant (contre 278 pour la moyenne de la strate c'est dire les communes similaires). Les « **charges générales** », assurances, combustibles, entretien des bâtiments, télécommunications sont en baisse depuis 2014. Les « **charges de gestion courante** », indemnités des élus, Service Départemental d'Incendie et de Secours, subventions diverses sont en baisse. Les « **autres charges** » représentent le remboursement des intérêts de la dette additionné en 2018 de la dépense exceptionnelle de 22 900 € versée comme indemnité à un agent communal.

**LES FINANCES (Fin)****Graphique 5 : L'endettement**

L'endettement de la commune est lié à deux emprunts de 1 000 000€ sur 30 ans et de 500 000€ sur 5 ans contractés en 2014 et 2015 pour l'école, la salle multifonction et le restaurant scolaire.

Le niveau actuel de l'endettement peut se mesurer par deux indicateurs : Le premier est l'endettement par habitant soit 516 euros par habitant (contre 723 pour la moyenne de la strate). Le second est le nombre d'années d'épargne nécessaire pour rembourser le capital, moins de 2 ans pour Dinéault (la norme conseillée est de moins de 8 années).

L'emprunt de 500 000 euros sera soldé en 2020 ce qui aura pour conséquence une augmentation automatique de l'épargne nette de 100 000 euros par an.

COMPTE PRINCIPAL : BILAN ET PERSPECTIVES

En conclusion, nous pouvons dire que les **principaux indicateurs sont bien orientés**. Le bon niveau d'épargne et l'endettement maîtrisé permettent de poursuivre l'effort d'investissement au bénéfice des Dinéaultais :

- **Pour renforcer les services** avec la maison médicale déjà engagée au niveau des études et la halle couverte qui sera opérationnelle en mai 2019.
- **Pour améliorer l'accueil** avec la rénovation de la salle de motricité pour les aînés ruraux et les associations ainsi que le projet d'une structure pour personnes âgées « Age et vie »
- **Pour entretenir les infrastructures** utilisées par les Dinéaultais : Entretien des routes bien sûr mais aussi effacement des réseaux de la rue Menez Ty Lor et du quartier Ty-Huré, trottoirs de la rue Menez Ty Lor et de la rue du Yed.

A noter que ces nouveaux projets se réaliseront sans emprunts nouveaux.

Les budgets annexes : eau, assainissement.

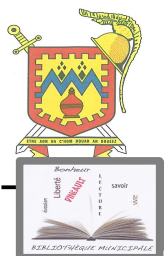
La spécificité de ces comptes réside dans le fait qu'ils sont alimentés par les usagers et non par l'argent public. Les comptes d'exploitation 2018 sont légèrement négatifs (eau -13 376 €, assainissement -1867 €).

A la fin 2018 le solde d'exécution du service d'eau est excédentaire de **196 955 €** et celui du service d'assainissement de **58 515 €**.

Dans ces domaines, des investissements significatifs ont été réalisés en 2018 et sont prévus pour 2019 : La rénovation de 2,7km de réseau d'eau dans le secteur de Rosconnec, le raccordement de 63 habitations à l'assainissement collectif en avril 2019, la protection du captage d'eau de Lezaff, le remplacement de la cuve de traitement d'eau de Guernevez.

Les services eau et assainissement doivent être transférés à la Communauté de communes en janvier 2020. Les conditions financières du transfert ne sont pas encore définies et nous ne manquerons pas de vous informer sur le sujet.

(Texte et Graphiques : Christian HORELLOU)



Vie Communale

Cercle de lecture

PROCHAIN CERCLE DE LECTURE : MERCREDI 3 JUILLET 14 H 30

Un groupe de lecteurs se réunit à la bibliothèque environ tous les trois mois pour un moment d'échange et de convivialité. Pendant 1 heure et demie, les participants échangent leurs impressions sur les livres choisis lors du cercle de lecture précédent et évoquent également leurs « coups de cœur ». Ces échanges se déroulent dans la simplicité et la bonne humeur. Alors, n'ayez aucune hésitation à nous rejoindre, vous passerez, à coup sûr, un moment agréable et enrichissant.

Le prochain cercle de lecture est prévu le mercredi 3 juillet à 14 h 30. Trois livres ont été choisis comme base du prochain échange et vous pouvez les emprunter à la bibliothèque :

« **Continuer** » de **Laurent Mauvignier**, « **Les Déracinés** » de **Catherine Bardon**, « **Le Malheur du Bas** » de **Inès Bayard**.

(Texte l'Équipe des Bénévoles)

Expo-Animation

EXPO-ANIMATION A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : « EMOTIONS ET VIE COLLECTIVE »

SAMEDI 27 AVRIL 10H30

L'impact des émotions et des sentiments dans la vie collective est indéniable et nous laisse parfois bien démunis ! Penser mieux, vivre mieux, cultiver la bienveillance, voilà des aspirations communes à toutes et à tous. C'est le sujet de l'exposition intitulée « Emotions et vie collective ». Elle fera l'objet d'une présentation et d'un échange le samedi 27 avril à 10H30 à la bibliothèque municipale de Dinéault. Venez nombreux !

De leur côté, les enfants seront intégrés à cette animation dans le cadre scolaire et participeront à des activités adaptées à leur âge, le lundi 29 avril pour les enfants de l'école Sainte Anne et les vendredis 3 et 10 mai pour les enfants de l'école Pierre Douguet.

L'exposition restera visible à la bibliothèque jusqu'au 15 mai, aux heures habituelles d'ouverture : Le premier lundi du mois de 9H30 à 11H30, les mercredis 8 et 15 mai de 16H à 18H30 et tous les samedis de 9H30 à 12H.

(Texte l'Équipe des Bénévoles)

Enquête Sociale

La Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay s'est engagée dans la réalisation d'une **Analyse des Besoins Sociaux (ABS)** de son territoire. Pour ce faire, elle accueille Anaïs COTILLEC et Joanna NOVAK, depuis le 18 février et **jusqu'au 7 juin 2019**, dans les locaux de la Maison des services au public (MSAP) à Châteaulin. Elles sont toutes deux en master 2 **"Administration des Interventions Sociales et de Santé"** de l'Université de Bretagne Sud à Lorient. Leur mission : réaliser un diagnostic social de la CCPCP par le biais d'une enquête qualitative et quantitative menée auprès des différents acteurs du territoire. (Délai de remise en Mairie : 26 avril 2019)

Afin d'alimenter leur diagnostic, elles ont élaboré un questionnaire à destination des habitants. Ce questionnaire est déjà disponible à la Maison des services au public, à l'association Polysonnance, et sur le site de la Communauté de communes. Il sera également mis à la disposition des habitants de Dinéault à l'accueil de la Mairie afin de recueillir un échantillon représentatif du territoire. Il va de soi que cette étude importante ne peut s'appuyer que sur un large éventail de réponses d'une majorité de la population. Ces deux étudiantes espèrent un maximum de participation.

(Texte : Anaïs COTILLEC, Joanna NOVAK)

Conférence Conduite

VAS-Y. Conférence Conduite pour les plus de 60 ans à Dinéault

Après les ateliers informatiques, la commune de Dinéault a de nouveau fait appel au **dispositif VAS-Y** « Santé, Bien-être et Vie pratique » de la Fondation Ildys pour une action de prévention routière, pour les personnes de 60 ans et plus de la commune et des communes voisines. **Vas-Y organise un après-midi Sécurité Routière, sur la thématique « Avec le temps, j'adapte ma conduite » à la salle La Tour d'Auvergne, le jeudi 16 mai à 14h30.**

La conférence « Avec le temps j'adapte ma conduite » veille à encourager la conduite automobile en toute sécurité. L'expérience montre qu'avec l'âge les personnes adaptent leurs habitudes : on conduit moins la nuit, on évite de circuler dans les grandes agglomérations, etc. Il est tout simplement important de rester à l'écoute de ses capacités et des signaux d'alertes.

Ludovic LAOT, moniteur de l'auto-école associative Feu Vert, de Don Bosco, partagera son expérience et ses conseils en matière de sécurité routière et fera le point sur les nouvelles réglementations au volant. Helen CARATYS, ergothérapeute, informera sur les impacts de l'avancée en âge sur la santé en général et la conduite automobile en particulier. Elle pourra apporter des conseils et astuces pour plus de confort de conduite au quotidien.

Un **goûter convivial sera offert à l'issue de la conférence** pour continuer les échanges.

En parallèle de cet après-midi, le dispositif « Vas-Y » propose un accompagnement personnalisé pour les Finistériens de plus de 60 ans. L'ergothérapeute vous propose de faire le point sur vos habitudes de conduite. Une à trois heures de séances de conduites avec un binôme ergothérapeute-moniteur d'auto-école sont ensuite proposées gratuitement.

Toute personne de 60 ans ou plus, homme ou femme, peut participer gratuitement à cette conférence et/ou aux entretiens et séances de conduite proposées par Vas-Y.

Ce programme soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil départemental du Finistère est financé par la CNSA.

(Texte : Jérôme HERGOUARCH Chargé de prévention, dispositif VAS-Y Pays de Brest)

Conseil du 25/02/2019**Droits de vote : 17****Ordre du jour : 21 points**

- I. Approbation du compte rendu :** Conseil Municipal du 25/02/2019. *(Unanimité)*
- II. Secrétariat du Conseil Municipal :** assuré par Hélène POULIQUEN Adjointe au maire. Assistante de réunion : Ségolène MARCHAL. Agent administratif. *(Unanimité)*.

- III. Budget principal – Durée d'amortissement des subventions d'équipement versées et des frais d'études ou d'insertion non suivis de réalisation :** Le Conseil Municipal, après

en avoir délibéré, adopte les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées selon les modalités suivantes -> cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études, -> quinze ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations, -> trente ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national, et prend acte que les frais d'études ou d'insertion non suivis de réalisation sont amortis sur une durée maximale de 5 ans. *((Unanimité))*.

- **Budget « Service des Eaux » - Durée d'amortissement des frais d'études, de recherche, de développement et d'insertion non suivis de réalisation :** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré prévoit que les frais d'études, de recherche, de développement et d'insertion non suivis de travaux imputés au budget annexe « Service des eaux » sont amortis sur une durée de 5 ans. *(Unanimité)*.
- **Comptabilité Générale – Service des Eaux – Service d'Assainissement Collectif – Lotissement « Marcel CHARLES » : Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2018 :** Le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018, visé et certifié par l'ordonnateur, pour chacune de ces rubriques n'appelle ni observation ni réserve de sa part. *(Unanimité)*.
- **Comptabilité Générale – Service des Eaux – Service d'Assainissement Collectif – Lotissement « Marcel CHARLES » : Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2018 :**

Pour la Comptabilité Générale 2018*(4 contre)*

LIBELLES	INVESTIS SEMENTS		FONCTION NEMENT	
	Dépenses ou Déficits €	Recettes ou Excédents €	Dépenses ou Déficits €	Recettes ou Excédents €
Résultats reportés	215 114,73			495 522,85
Opérations de l'exercice	543 667,57	957 953,28	908 962,71	1 496 707,62
TOTAUX	758 782,30	957 953,28	908 962,71	1 992 230,47
Résultats de clôture		199 170,98		1 083 267,76
Reste à Réaliser	752 028,73	73 558,75		

Pour le Service des Eaux 2018*(Unanimité)*

LIBELLES	INVESTIS SEMENTS		FONCTION NEMENT	
	Dépenses ou Déficits €	Recettes ou Excédents €	Dépenses ou Déficits €	Recettes ou Excédents €
Résultats reportés		246 033,03		36 314,85
Opérations de l'exercice	154 579,88	82 563,17	128 703,58	115 327,20
TOTAUX	154 579,88	328 596,20	128 703,58	151 642,05
Résultats de clôture		174 016,32		22 938,47
Reste à Réaliser	173 159,16			

Pour le Service Assainissement Collectif 2018*(4 contre)*

LIBELLES	INVESTIS SEMENTS		FONCTION NEMENT	
	Dépenses ou Déficits €	Recettes ou Excédents €	Dépenses ou Déficits €	Recettes ou Excédents €
Résultats reportés		67 835,00	9 448,22	
Opérations de l'exercice	60 291,29	62 286,50	93 681,61	91 814,56
TOTAUX	60 291,29	130 121,50	103 129,83	91 814,56
Résultats de clôture		69 830,21	11 315,27	
Reste à Réaliser	311 172,75	250 000,00		



Pour le lotissement Marcel CHARLES 2018

(Unanimité)

LIBELLES	INVESTIS SEMENTS		FONCTION NEMENT	
	Dépenses ou Déficits €	Recettes ou Excédents €	Dépenses ou Déficits €	Recettes ou Excédents €
Résultats reportés		31 795,25		6 546,37
Opérations de l'exercice	341 445,17	213 571,43	222 651,77	279 410,10
TOTAUX	341 445,17	245 366,68	222 651,77	285 956,47
Résultats de clôture	96 078,49			63 304,70
Reste à Réaliser		81 953,51		

• **Affectation des résultats de l'exercice 2018 :**

Pour la Comptabilité Générale 2018

(Unanimité)

L'Assemblée Municipale - constatant que le compte administratif 2018 fait apparaître un excédent d'exploitation de 1 083 267,76 €, décide d'affecter la somme de 479 299,00 € au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » et de reprendre le solde, soit 603 968,76 €, en section de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2019, à l'article 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

Pour le Service des Eaux 2018

(Unanimité)

L'Assemblée Municipale - constatant que le compte administratif 2018 fait apparaître un excédent d'exploitation de 22 938,47 €, décide d'affecter la somme de 22 938,47 € en section de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2019, à l'article 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

Pour le Service Assainissement Collectif 2018

(Unanimité)

L'Assemblée Municipale - constatant que le compte administratif 2018 fait apparaître un déficit d'exploitation de 11 315,27 €, décide d'affecter la somme de 11 315,27 € en section de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2019, à l'article 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

Pour le lotissement Marcel CHARLES 2018

(Unanimité)

L'Assemblée Municipale - constatant que le compte administratif 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 63 304,70 €, décide d'affecter la somme de 63 304,70 € en section de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2019, à l'article 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

• **Approbation des budgets primitifs de l'exercice 2019 :**

Comptabilité Générale (4 contre)		DEPENSES €	RECETTES €
	Fonctionnement	1 924 162,76	1 924 162,76
	Investissement	1 773 708,00	1 773 708,00
	TOTAL	3 697 870,76	3 697 870,76

Service des Eaux (Unanimité)		DEPENSES €	RECETTES €
	Fonctionnement	142 124,31	142 124,31
	Investissement	251 784,04	251 784,04
	TOTAL	393 908,35	393 908,15

Assainisse-Collectif (4 contre)		DEPENSES €	RECETTES €
	Fonctionnement	115 687,37	115 687,37
	Investissement	452 589,12	452 589,12
	TOTAL	568 276,49	568 276,49

Résidence M CHARLES (Unanimité)		DEPENSES €	RECETTES €
	Fonctionnement	402 763,66	429 310,03
	Investissement	460 501,30	462 410,96
	TOTAL	863 264,96	891 720,96

Questions diverses :

Elections Européennes : Commission de contrôle et formation du bureau de vote.

Halle Couverte : Bardage à terminer – Branchement Toilette automatique prévu..

Réseau d'eau : Avancée normale du chantier. Effacement des réseaux.

Maison Médicale : études en cours.

Remerciements à M. LE VERGE, Percepteur et à Mlle Ségolène MARSHAL pour le travail fourni pour le budget.

M. Philippe BITTEL, annonce qu'il ne sera pas le prochain Maire.



Prenez note

L'ensemble des documents relatifs aux comptes administratifs 2018 et aux budgets primitifs 2019 sont mis à la disposition du public en Mairie..

(Source : Conseil Municipal. Résumé : Guy LE FLOC'H)